

MISSION : Effectue l'ensemble des tâches nécessaires à la garde en toute sécurité d'un ou de plusieurs enfants de plus de 3 ans jusqu'au retour des parents.

CONTEXTE :

L'intervenant est salarié de l'agence ou franchise O2 qui le missionne au domicile d'un ou de plusieurs clients. Il dépend hiérarchiquement du responsable d'agence. Son lieu de travail est principalement le domicile des parents mais il peut effectuer des trajets de l'école au domicile, emmener les enfants à leurs activités périscolaires ou organiser des sorties. Les horaires sont réguliers et liés aux besoins du client : ils s'expriment en heures. Le rythme journalier s'adapte aux besoins de l'enfant (heure des repas, du repos...).

Travail possible du lundi au vendredi, de la sortie de l'école au retour des parents et éventuellement le mercredi toute la journée ou l'après-midi, ponctuellement en soirée, week-end, pendant les vacances scolaires...

TÂCHES À ACCOMPLIR

Elles sont déterminées en fonction des demandes des clients et peuvent comprendre les tâches suivantes :

- Assurer le transport de l'enfant de l'école au domicile en respectant les règles de sécurité
- Élaborer, préparer et/ou donner un goûter équilibré et/ou le repas du midi et/ou le repas du soir
- Participer à des activités, jeux avec l'enfant ou proposer un programme d'activités ludiques et éducatives adaptées à l'enfant et le mettre en œuvre
- Effectuer ou aider l'enfant à prendre son bain
- Préparer l'enfant au sommeil et/ou le mettre au lit
- Surveiller l'état de santé général de l'enfant
- Suivre les devoirs
- Accomplir des tâches ménagères simples de façon ponctuelle
- Ranger et entretenir le matériel utilisé et remettre en ordre les pièces
- Transmettre toute information utile aux parents et au responsable d'agence (cahier de suivi)

PRÉ-REQUIS

Une première expérience professionnelle ou personnelle dans la garde ou l'encadrement d'enfant est indispensable. Les formations (de type BAFA, CAP, BEP...) dans les domaines éducatif, social et sanitaire sont appréciables mais pas indispensables. La prestation peut nécessiter la possession d'une voiture et d'un permis de conduire. Une disponibilité régulière sur toute la durée de l'année scolaire est nécessaire.

- Autonomie
- Patience et maîtrise de soi
- Politesse
- Discrétion face aux éléments de vie privée
- Honnêteté
- Conscience professionnelle, notamment pour tenir ses engagements
- Propreté, soin
- Sens de la pédagogie
- Bienveillance
- Respect des consignes
- Aisance avec les enfants
- Capacité d'adaptation et tolérance
- Capacité à communiquer à l'oral et à l'écrit en français
- Capacité à effectuer des tâches ménagères en toute sécurité

RECRUTER - INTÉGRER - PROFESSIONNALISER

Afin de sécuriser nos recrutements, nous avons construit des **parcours d'évaluation des compétences et de validation de projet pour chacun de nos métiers : Assistant ménager, Garde d'enfants et Assistant de vie. Plus de 200 centres de ressources O2 ont ainsi été implantés au sein des agences et franchises depuis 2015.**

Ces parcours métiers mixent trois modalités pédagogiques : du tutorat à domicile, des évaluations via notre plateforme e-learning et des mises en situations pratiques en agence.

Exemples de modules : « Les prérequis de la garde d'enfant » ; « Le bien-être et les soins de l'enfant » ; « Le développement et l'éveil de l'enfant » ; « L'alimentation selon les âges ».

Exemples de mises en situations pratiques et tutorat : réaliser un change, donner le bain, réaliser une activité d'éveil en lien avec la méthode O2, aider aux devoirs ou encore préparer un repas...

En mobilisant le dispositif **PMSMP**, ces parcours permettent de **valider les aptitudes professionnelles, les compétences et, pour les métiers réglementés, les missions et les éventuelles limites d'intervention du futur collaborateur.**

Dans l'hypothèse d'une candidature qui ne serait pas retenue, à l'issue du dispositif, un bilan complet et détaillé sera transmis à nos partenaires prescripteurs. Ce bilan leur permettra de retravailler le projet professionnel avec le demandeur d'emploi.

Ces centres de ressources sont aussi mobilisés pour **professionnaliser et permettre l'évolution professionnelle tout au long de la vie de nos collaborateurs** souhaitant élargir leurs compétences et investir de nouveaux métiers O2. En effet, **O2 favorise le multi-métier** (garde d'enfants + ménage par exemple) auprès des collaborateurs qui le souhaitent et qui ont les aptitudes. Avec le multi-métier, les salariés ont tout à y gagner :

- **Travailler plus d'heures, c'est obtenir un salaire plus élevé à la fin du mois**
- **Des journées diversifiées où les salariés mettront en valeur toutes leurs compétences**